

RCS : LYON  
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2018 B 06669  
Numéro SIREN : 813 357 332  
Nom ou dénomination : RD CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 22/11/2018 sous le numéro de dépôt B2018/047493

**DEPOT DES COMPTES ANNUELS**

n°de dépôt : **B2018/047493**  
n°de gestion : **2018B06669**  
n°SIREN : **813 357 332 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 22/11/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

RD CONSULTING - Société par actions simplifiée  
8 rue Berjon 69009 Lyon -FRANCE-

**date de clôture : 30/06/2018**

**Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.**

Concernant les événements RCS suivants :  
**Dépôt des comptes annuels**



5166386

5166386

47493

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU RD CONSULTING</u>			Néant <input type="checkbox"/>															
Adresse de l'entreprise <u>23 rue Bachelet 75018 PARIS</u>																		
Numéro SIRET* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>3</td><td>5</td><td>7</td><td>3</td><td>3</td><td>2</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>0</td></tr></table>					8	1	3	3	5	7	3	3	2	0	0	0	1	0
8	1	3	3	5	7	3	3	2	0	0	0	1	0					
Durée de l'exercice en nombre de mois* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>			12	Durée de l'exercice précédent* <table border="1" style="display: inline-table;"><tr><td>12</td></tr></table>		12												
12																		
12																		
			Exercice N clos le <u>30/06/2018</u>															
<b>ACTIF</b>			Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3													
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	012														
		Autres*	014	016														
	Immobilisations corporelles*		028	030														
	Immobilisations financières* (1)		040	042	17 225													
		Total I (5)	044	048	17 225													
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	052														
		Marchandises *	060	062														
		Avances et acomptes versés sur commandes	064	066														
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	070	51 002												
			Autres* (3)	072	074	8 277												
		Valeurs mobilières de placement	080	082														
		Disponibilités	084	086	209 595													
		Charges constatées d'avance *	092	094														
		Total II	096	098	268 875													
		Total général (I + II)	110	112	286 100													
<b>PASSIF</b>					Exercice N NET 1													
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		1 000													
	Écarts de réévaluation		124															
	Réserve légale		126		100													
	Réserves réglementées*		130															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*)		131		980													
	Report à nouveau		134															
	Résultat de l'exercice		136		64 482													
	Provisions réglementées		140															
		Total I	142		66 563													
Provisions pour risques et charges		Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164															
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166		29 360													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....)		169	2 959	190 175													
	Produits constatés d'avance		174															
		Total III	176		219 536													
		Total général (I + II + III)	180		286 100													
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195													
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	17 225												
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184													

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Ventes de marchandises\*, Production vendue, Production stockée\*, Production immobilisée\*, Subventions d'exploitation reçues, Autres produits, Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Achats de marchandises\*, Variation de stocks (marchandises)\*, Achats de matières premières et autres approvisionnements\*, Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)\*, Autres charges externes\*, Impôts, taxes et versements assimilés, Rémunérations du personnel\*, Charges sociales (cf. renvoi 380), Dotations aux amortissements\*, Dotations aux provisions, Autres charges, Total des charges d'exploitation (II)

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II) CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Produits financiers, Produits exceptionnels, Charges financières, Charges exceptionnelles, Impôts sur les bénéfices\*, 2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)

B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Rémunérations et avantages personnels non déductibles\*, Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles, Provisions non déductibles\*, Impôts et taxes non déductibles\* (cf page 7 de la notice 2033.not), Divers\*, Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option, Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime, Entreprises nouvelles (44. sexies), Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies), ZRD (44. terdecies), Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies), ZFA (44. quaterdecies), Créance due au report en arrière du déficit, Déduction exceptionnelle (art 39 decies)

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

Table with 4 columns: Description, Col 1, Col 2, Col 3. Rows include: Déficit de l'exercice reporté en arrière : , Déficit antérieurs reportables :\*

RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS

Cegid Group

## **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SASU RD CONSULTING

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2018, dont le total est de 286 100 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 64 483 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2017 au 30/06/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/09/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

### **Règles générales**

---

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### **Créances**

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Frais d'émission des emprunts**

---

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations financières		17 225		17 225
<b>Total</b>		<b>17 225</b>		<b>17 225</b>
<b>Amortissements &amp; provisions :</b>				
<b>ACTIF NET</b>				<b>17 225</b>

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			17 225	17 225
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>			<b>17 225</b>	<b>17 225</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

**Notes sur le bilan**

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements				

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation Eléments amortis selon mode linéaire Eléments amortis selon autre mode Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>			
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant Eléments cédés Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			

## Notes sur le bilan

**Actif circulant**

## Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 59 280 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	51 003	51 003	
Autres	8 277	8 277	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>59 280</b>	<b>59 280</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

## Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etabli	50 902
<b>Total</b>	<b>50 902</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux Propres

#### Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	100	10,00

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 219 537 euros et se ventile globalement de la façon suivante.

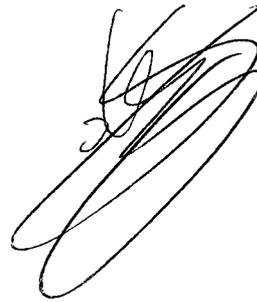
	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	29 361	29 361		
Dettes fiscales et sociales	6 751	6 751		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	183 425	183 425		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>219 537</b>	<b>219 537</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	2 959			

**Notes sur le bilan**

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	22 793
<b>Total</b>	<b>22 793</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
A L'ORIGINAL



# RD CONSULTING

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 1 000 €

Siège social : 8 rue Berjon

69009 LYON

813 357 332 RCS LYON

## TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE

### PAR L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 SEPTEMBRE 2018

#### DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2018, s'élevant à 64 482.93 €, de la manière suivante :

- une somme de .....	43 000.00 €
aux actions, à titre de dividende, soit, par action, une somme de 430.00 €	
- et le surplus, soit .....	21 482.93 €
au compte "autres réserves"	
Total .....	<u>64 482.93 €</u>

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 430.00 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du jour de la décision de l'associé unique et au plus tard le 31 mars 2019.

En application de l'article 117 quater du code général des impôts, le montant brut des dividendes donne lieu à un prélèvement forfaitaire obligatoire à la source de 12,80 %.

Ce prélèvement, calculé à partir du montant brut des revenus, **n'a aucun caractère libératoire et peut représenter un acompte sur l'impôt dû.**

Les dividendes peuvent être exonérés de ce prélèvement forfaitaire si le revenu fiscal de référence de l'associé unique, de l'avant-dernière année (2016), est inférieur à 50.000 € (associé célibataire ou veuf) ou 75.000 € (en cas d'imposition commune avec le conjoint).

10

La demande de dispense doit être formulée au plus tard le 30 novembre de l'année civile précédent le versement des dividendes.

La somme de 43 000 euros versée à titre de dividende sera imputée des prélèvements sociaux avant tout paiement à l'associé unique.

A cet effet, une déclaration fiscale n° 2777 devra être adressée au service des impôts des entreprises, avec les règlements correspondants dans les quinze jours suivant l'expiration du mois au cours duquel les dividendes seront versés.

Par dérogation à l'imposition forfaitaire, l'associé unique pourra opter pour l'imposition des dividendes au barème de l'impôt sur le revenu, l'impôt définitif étant notamment calculé après application d'un abattement de 40 % mentionné à l'article 158-3-2° du même code.

Cette option s'exerce lors de la déclaration d'ensemble des revenus souscrite par le contribuable l'année suivant celle au cours de laquelle les dividendes ont été perçus.

### **Rappel des dividendes antérieurement distribués**

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes depuis la constitution de la société, ont été les suivantes :

<b>Date de clôture</b>	<b>Dividendes versés</b>	<b>Montant par titre</b>	<b>Montant éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Montant non éligible à l'abattement de 40 %</b>	<b>Rappel des dividendes versés hors AGO annuelle</b>	<b>Rappel du montant par titre versé hors AGO annuelle</b>
30/06/2018					25 000.00	250.00
30/06/2017	20 000.00	200.00	20 000.00			
30/06/2016	0.00	0.00	0.00		0.00	0.00

**Copie certifiée conforme**  
**Le Président**

